



Aurillac, le 8 Juillet 2022

Monsieur Bruno LE MAIRE
Ministre de l'Économie, des Finances et de la
Souveraineté industrielle et numérique
 139, Rue de Bercy
 75012 PARIS

Monsieur le Ministre,

Nous souhaitons attirer votre attention sur les difficultés que rencontrent l'entreprise nouvelle Chavignier, basée à Aurillac dans le Cantal, employant actuellement 70 salariés dans le domaine des réseaux électriques.

Cette entreprise a été rachetée il y a deux ans par AKGroup, après une première cession suite aux difficultés rencontrées par l'entreprise. Elle est actuellement dirigée par Monsieur Abdeslam Koulouh avec qui nous avons eu l'occasion d'échanger dernièrement au sujet de cette entreprise, mais aussi quant à la relocalisation d'une activité de production d'une autre entité économique sur Aurillac. Depuis quatre mois, l'exploitation est positive et les retours-clients sont très bons.

Il demeure une difficulté structurelle à laquelle se heurte cette entreprise à savoir le traitement des deux P.G.E contractualisés par l'ancien propriétaire de l'entreprise. Une des deux demandes de décalage d'amortissement n'a pas abouti pour des raisons purement administratives et met en péril financièrement la structure, malgré une activité remise à flot. Elle est indispensable pour l'actuel dirigeant, déjà victime sans doute d'une pratique « douteuse » de son prédécesseur.

A ce titre, une démarche de conciliation a été entamée par les entrepreneurs en lien avec Maître Martin, avocat basé à Clermont-Ferrand, afin que le prêt contractualisé auprès de la BRED puisse voir son remboursement étalé sur 8 mois. L'interlocuteur étant le service contentieux affaires spéciales (8656L) de la Banque populaire, basé à Paris, nous vous demandons de bien vouloir faciliter auprès de la banque un règlement amiable et en bonne intelligence du remboursement de ce prêt pour cette entreprise.

Restant à l'écoute et disponibles et sachant pouvoir compter sur votre coopération, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Conseiller, l'expression de nos très sincères salutations.

Bien à toi
 Vincent DESCOEUR
 Député du Cantal

*Avec nos remerciements pour
 votre écoute*
 Stéphane SAUTAREL
 Sénateur du Cantal